



Amiens, le 17 septembre 2017

Communiqué de presse

Match ASC - OM Aucun incident notable n'est à déplorer



Philippe DE MESTER, préfet de la Somme, a félicité les forces de l'ordre déployées à l'occasion du match pour le travail accompli.

En effet, le match ASC – OM s'est déroulé sans incident notable.

Le déploiement des forces mis en place sous l'autorité du préfet était à la hauteur des enjeux avec, outre des policiers de la direction départementale de la sécurité publique de la Somme, des renforts de gendarmerie mobile et d'unités spécialisées de la police nationale. Les policiers municipaux étaient également mobilisés par la maire d'Amiens pour ce match.

Plusieurs interpellations ont été réalisées pour des infractions d'ivresse publique et d'introduction de fumigène interdits dans l'enceinte du stade.

Les auteurs seront sanctionnés par une mesure d'interdiction de stade et d'amende pouvant aller de 7500 à 15000 euros.